



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-062-2022-12

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires**

IDF-2022-12-19-00004 - ARRÊTÉ N°DOS-2022/4993 portant changement de  
gérance de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN (94100  
Saint-Maur-des-Fossés) (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2022-12-19-00004

ARRÊTÉ N°DOS-2022/4993 portant changement  
de gérance de la SAS AMBULANCES  
SAINT-MAUR SN (94100 Saint-Maur-des-Fossés)

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N°DOS-2022/4993

portant changement de gérance de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN

(94100 Saint-Maur-des-Fossés)

### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 09 août 2021 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté n° DS-2022/066 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2022, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° 2011-118 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 06 juin 2011 portant agrément sous le n° 94.11.109 de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN, sise 127, rue du Centenaire à Saint-Maur-des-Fossés (94100), quartier de la Varenne Saint Hilaire (94210) dont la présidente est Madame Hakima BENFAÏZA ;
- VU** l'arrêté n° 2014-DT94-53 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 16 mai 2014 portant transfert des locaux de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN, du 127, rue du Centenaire à Saint-Maur-des-Fossés (94100), quartier de la Varenne Saint Hilaire (94210) au 33, avenue Jean Jaurès à Saint-Maur-des-Fossés (94100) ;

**CONSIDERANT** le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par Madame Hakima BENFAÏZA relatif au changement de gérance de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN ;

**CONSIDERANT** la conformité du dossier de changement de gérance aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Monsieur Yanis BENFAIZA est nommé président, de la SAS AMBULANCES SAINT-MAUR SN sise 33, avenue Jean Jaurès à Saint-Maur-des-Fossés (94100) à la date du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Madame la Directrice générale de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.  
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.  
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.  
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 19 décembre 2022

P/La Directrice générale  
de l'Agence régionale de santé  
d'Ile-de-France  
La Responsable du service régional  
des transports sanitaires

**Signé**

Séverine TEISSEDRE